La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

L'assurance décès, expliquée simplement

Un contrat qui verse un capital à vos proches si vous veniez à disparaître. En 5 minutes : à quoi ça sert vraiment, pour qui, et à ne pas confondre avec l'assurance-vie.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

L'assurance décès verse un **capital (ou une rente)** aux personnes que vous désignez si vous décédez pendant la durée du contrat.

02

Ce n'est **ni de l'épargne** (assurance-vie), **ni liée à un crédit** (assurance emprunteur) : son seul but est de **protéger vos proches**.

03

Le cœur du contrat, c'est la **clause bénéficiaire** : qui reçoit le capital, et dans quel ordre.

CAS PRATIQUE

Nadia, deux enfants, veut les protéger

Capital versé aux bénéficiaires désignés	**150 000 €**
Versé directement, sans attendre le règlement de la succession	✔
Objectif : couvrir le quotidien et les études des enfants	✔

EN CLAIR

la clause bénéficiaire

C'est la phrase du contrat qui dit **à qui ira le capital** en cas de décès. Le capital est versé **directement** aux bénéficiaires désignés, en dehors de la succession, et bénéficie d'une fiscalité avantageuse (le conjoint ou partenaire de PACS est exonéré ; pour les autres, des abattements s'appliquent). Les règles précises dépendent de votre contrat et de votre situation.

LE PIÈGE À ÉVITER

Croire qu'une assurance-vie ou l'assurance de son crédit « fait le job ». L'assurance-vie, c'est de l'épargne ; l'assurance emprunteur ne couvre que le prêt. Pour protéger réellement des proches au-delà d'un crédit, c'est bien l'**assurance décès** qu'il faut regarder.

À RETENIR

- L'assurance décès verse un **capital aux proches** en cas de décès : son but est de **protéger**, pas d'épargner.
- À ne pas confondre avec l'**assurance-vie** (épargne) ni l'**assurance emprunteur** (liée au crédit).
- Soignez et mettez à jour la **clause bénéficiaire** : c'est elle qui décide de tout.

Mis à jour en août 2026 · Sources : service-public.fr, Banque de France. Information générale, sans valeur de conseil.